

struisaient, en dehors de toute préoccupation hiératique, des monuments en pierre de taille; dans quel but auraient-ils conservé au-dessus de l'arête supérieure du linteau l'image des faisceaux de roseaux destinés à protéger les angles saillants des monuments en pisé de l'Égypte primitive?

Nous retrouvons dans le cas présent une nouvelle preuve de l'esprit judicieux qui avait conduit les Perses à supprimer dans les monuments en pierre tous les ornements qui rappelaient de trop près les pièces de bois employées dans les constructions en charpentes de la Lybie.

M. Renan a rapporté de Phénicie une collection de sarcophages de forme égyptienne, mais évidemment exécutés sous l'influence des écoles de sculpture de la Grèce. Dans les uns, les bras de la momie sont encore entourés de bandelettes

et dissimulés derrière le vêtement funéraire; dans d'autres, ils se dessinent en léger relief; dans les plus récents, ils sont entièrement dégagés du corps. Il en est des couronnements des baies de Persépolis comme des sarcophages phéniciens. Des tailleurs de pierres, imbus des idées et des élégances de la Hellade, les ont copiés sur un modèle égyptien, mais ils les ont mis en harmonie avec l'encadrement des anciennes ouvertures.

En fait, tous les membres des portes du Takhtè-Djemchid sont si habilement soudés entre eux, que l'on serait porté à considérer l'ensemble de cette œuvre comme l'expression spontanée d'un art local, si l'on ne pou-

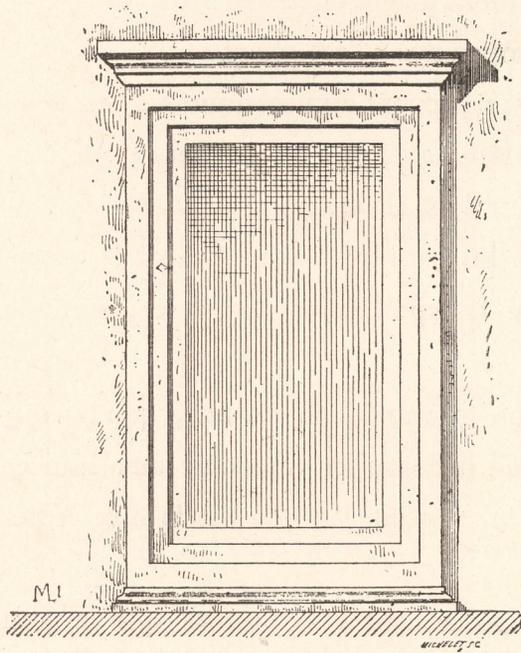


Fig. 20.

Porte de l'un des tombeaux de Telmissus.

vait en reconstituer l'histoire en s'appuyant sur des données certaines.

Ce n'est pas seulement dans les détails de construction ou d'ornementation des portes que l'on retrouve l'influence persistante de la Grèce. Elle semble même se faire sentir dans le rapport des dimensions de chaque ouverture.

Les Hellènes avaient reconnu, dès une haute antiquité, la nécessité de ne pas abandonner au caprice du constructeur la composition d'un monument, et de rattacher à un module, dont ils employaient de préférence les multiples impairs et carrés, la grandeur de chacune des parties constitutives de l'édifice.